

La Région Nouvelle-Aquitaine réduit son budget : les infrastructures ferroviaires vont trinquer



Entre Angoulême et Limoges, la ligne est fermée depuis six ans, et la nature a repris ses droits. Pourtant, les attentes restent fortes.

Quentin Petit

Par **charentelibre.fr**, publié le 29 décembre 2024 à 11h31.

200 millions d'euros de moins sur le budget primitif 2025, voté par les élus régionaux de Nouvelle-Aquitaine. Les crédits de paiement pour les lignes ferroviaires vont être réduits.

Avec le brouillard qui plane sur leurs recettes pour 2025, la plupart des régions ont voté avant Noël des budgets qui rationnent leurs dépenses, certaines érigeant même en ligne de conduite politique leur souci d'économies, tels les Pays de la Loire. En Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset a présenté un budget de 3,3 milliards d'euros, en baisse de 200 millions par rapport à l'an passé. Les investissements baissent de 16 % mais Alain Rousset a assuré vouloir maintenir ses priorités : le soutien à la mobilité durable, aux lycées, à la transition écologique et aux infrastructures de transport.

a version définitive du Contrat de plan État Région 2023-2027, volet mobilités a douché les espoirs des Charentais. Les crédits sont revus à la baisse ou inexistants. La ligne Angoulême-Limoges est au ralenti, la RN 141 ouest à l'arrêt.

Sur ce dernier point, certains chantiers prévus comme la rénovation des gares de Limoges et Bayonne et la nouvelle gare de Talence-Médoquine qui ouvrira en Gironde en 2025 sont maintenus.

La taxe sur les cartes grises en hausse

Par contre, il n'a pas caché [que « la capacité à lancer de nouvelles opérations est quasi nulle », écrivent nos confrères de La Tribune Bordeaux](#), particulièrement pour « les opérations du contrat de plan État-région (CPER), qui vont au-delà de ses compétences ». Il est ainsi notamment prévu de réduire de 30 % les crédits de paiement pour les lignes ferroviaires.

En Charente, le CPER est regardé de près, notamment pour les crédits promis pour la régénération de la ligne TER Angoulême-Limoges, à l'arrêt depuis plus de six ans. Pour rappel, les travaux et les études se chiffrent à 242 millions d'euros, dont 36 millions sur le CPER qui court jusqu'en 2027. Sur ces 36 millions, l'État prend en charge 40 %.

Pour le reste, la Région, qui a redit aux élus charentais que cette liaison « est une priorité en termes d'aménagement et de désenclavement de territoire », a déjà annoncé participer à hauteur de 14.4 millions d'euros mais pour l'heure, ce dossier est au point mort. C'est dire que les acteurs locaux vont redoubler d'attention.

Par ailleurs, le conseil régional va aussi relever la taxe sur les cartes grises au 1^{er} janvier.